

RAPPORT

d'activités

2023

UNIS
POUR LES
FAMILLES



EDITO

de la Présidente



En cette période empreinte de souhaits, parfois de déceptions mais aussi d'espoirs, je souhaite vous dire qu'entre défis, réussites et solidarités, nous sommes convaincus que l'avenir nous réserve de belles choses malgré les inévitables difficultés.

Unis, salariés, bénévoles, associations, représentants familiaux, partenaires, élus, nous renforçons nos liens et oeuvrons ensemble pour soutenir les familles du Doubs, contribuant ainsi à un tissu social solidaire.

Concernant 2023, nous avons accueilli deux nouvelles associations au sein de notre Udaf. Parallèlement, deux associations ont été dissoutes et deux mises en sommeil, portant ainsi notre réseau à 90 associations adhérentes, ce qui témoigne de notre résilience et de notre évolution. L'acquisition de nouveaux espaces à l'antenne de Pontarlier et la reprise des dossiers de la médaille de l'enfance et des familles sont des jalons significatifs.

La création de la bande dessinée « écran total » vendue à près de 2000 exemplaires témoigne de notre capacité de diversifier nos actions et répondre aux besoins.

Les fructueuses rencontres avec le Préfet du Doubs, les parlementaires, la Vice-Présidente du Département, les Maires des communes, la CAF du Doubs, la CPAM du Doubs et les acteurs locaux, soulignent notre engagement et notre volonté à influencer les politiques familiales.

Nous allons continuer à consolider nos liens avec les associations, les partenaires. Nous allons organiser la 4ème édition de la Journée des Familles et poursuivre nos pauses méridiennes sur des sujets d'actualité.



L'Udaf est avant tout une équipe dévouée, un réseau dynamique et des partenariats fructueux. Ensemble, continuons de promouvoir le bien-être de toutes les familles de notre département.

Karima ROCHDI

SOMMAIRE

Les quatre missions de l'Udaf	4
L'Udaf du Doubs	5
La vie des services	7
La communication	7
Les temps forts 2023	8

Actions familiales

Le Point Conseil Budget (PCB)	11
Les actions numériques	14
Le Fonds Solidarité Energie	15
Les Stages de Responsabilité Parentale (SRP)	16
L'information et le soutien aux tuteurs familiaux (ISTF)	18

Protection et accompagnement familial

Le service Délégué aux Prestations Familiales	21
Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	25
L'amélioration continue	29

Institution et vie associative

Le conseil d'administration	31
Les associations adhérentes	33
Les représentations familiales	37
Les rencontres avec les élus	40
Les ateliers participatifs	42
L'Uraf Bourgogne Franche-Comté	43
L'observatoire de la famille	45

LES QUATRE MISSIONS DE L'UDAF

Créée par un décret en 1945 puis confirmée par une loi en 1975, régie par le Code de l'Action Sociale et des Familles, l'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf) est une association de loi 1901 regroupant les fédérations et associations du département.

*Donner des avis
aux pouvoirs publics*

sur la politique familiale
à l'échelle nationale et locale.

*Gérer les services
d'intérêt familial*

qui lui sont confiés de plein
droit par les pouvoirs publics.

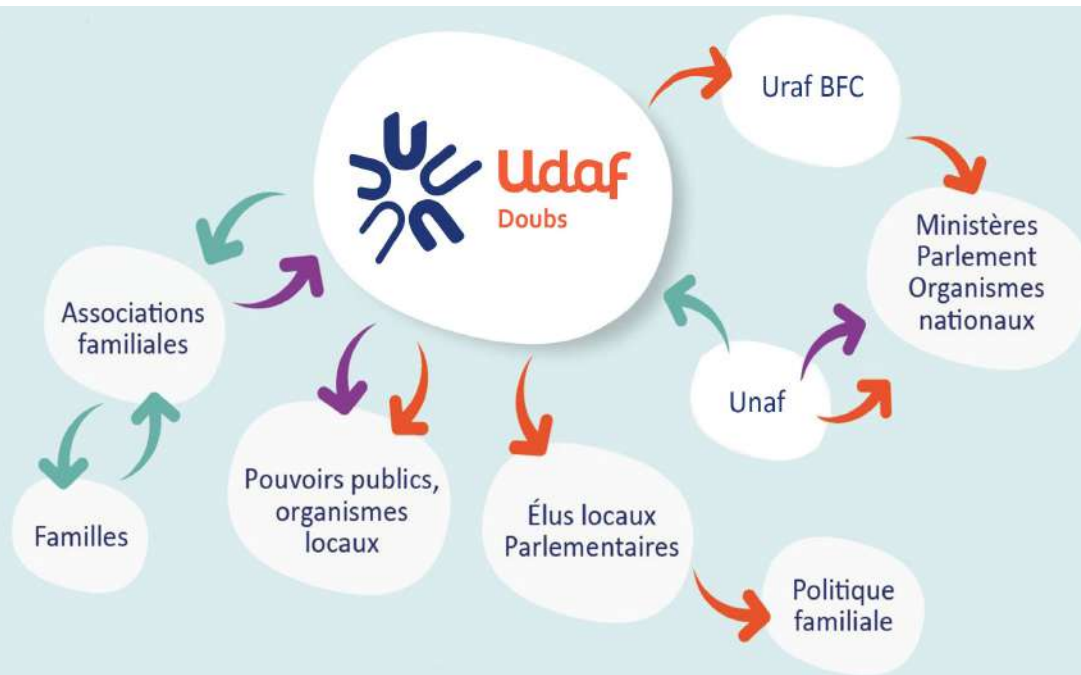
Se constituer partie civile

lorsque les intérêts matériels
et moraux des familles
sont menacés.

Représenter

physiquement et moralement
les familles en siégeant dans
les instances collectives.

Ces missions sont financées par la part 1 du Fonds Spécial comme défini par l'article L211-10 du Code de l'Action Sociale et des Familles.



L'UDAF DU DOUBS

BESANÇON

Maison de la Famille
12, rue de la Famille
25000 BESANÇON
Tél. 03.81.80.21.74
Courriel : udafdoubs@udaf25.fr

MONTBÉLIARD

Parc & Home Renaissance
(1^{er} étage)
4 rue André Boulloche
25200 MONTBÉLIARD
Tél. 03.81.90.00.22



PONTARLIER

107 rue de Besançon
25300 PONTARLIER
Tél. 03.81.46.62.98



L'accueil téléphonique est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 11h45.
Les locaux sont ouverts sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h.

REPRÉSENTATIONS

Composées de représentants
familiaux, adhérents ou salariés de
l'Udaf

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Karima ROCHDI
Présidente

Thierry PILLOT
Directeur

ATELIERS PARTICIPATIFS

Ouverts à tous

Vie institutionnelle et associative

Services aux usagers

Julie VIGNERON
(Laetitia BORRE
FROISSARD)
Responsable
Ressources
Humaines

Julie VIGNERON
(Laetitia BORRE
FROISSARD)
Responsable
Ressources
Humaines

Sonia MILLESSE
Cheffe de service comptabilité

Sonia MILLESSE
Cheffe de service comptabilité

Bertrand
BOURLIER
Chef de service
Besançon

**Maud
FRANÇOIS**
Cheffe de
service
Besançon et
Pontarlier

**Laurent
RICHARDET**
Chef de service
Montbéliard

Protection des personnes vulnérables

Protection
de l'enfance

Cynthia RENARD
Cheffe de service

Parentalité
et éducation

**Cynthia
RENARD**
Cheffe de
service

Conso et budget

Thierry PILLOUX
Directeur
général

Animation
réseau
associations
adhérentes

Observatoire
des familles

Observatoire
des familles

Compta
des usagers

Compta
des usagers

Agents d'accueil

Secrétariat

Dispositif ISTF
Information et
Soutien aux
Tuteurs
Familiaux

Dispositif ISTF
Information et
Soutien aux
Tuteurs
Familiaux

MJPm
Mandataires Judiciaires à la ProtectionMJP
Mandataires Judiciaires à la Protection des Maieurs

DPF
Délégués aux
Prestations
Familiales

Dispositif
Stages de
responsabilité
parentale

Dispositif PC
Point Conseil
Budget

LA VIE DES SERVICES

101 salariés au 31 décembre 2023 :

13,5 secrétaires sociales (dont 2 apprenties)

7 comptables et gestion paie

4 agents GED (Gestion Electronique des Données)

3,5 agents d'accueil

1 assistante de gestion administrative au pôle Direction

2 accompagnatrices Point Conseil Budget + **1** juriste conseil

2 intervenantes en Stage de Responsabilité Parentale

52 Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM)

dont 3 intervenants sur le service Information et soutien aux tuteurs familiaux

dont 1 intervenant sur le Point Conseil Budget (PCB)

dont 3 apprenties

9 Délégués aux Prestations Familiales (DPF)

dont 1 intervenant sur les stages de responsabilité parentale

9 cadres :

1 Directeur Général

1 Responsable Ressources Humaines

1 Responsable du service comptabilité

3 Responsables du service MJPM

1 Responsable du service DPF

1 Responsable du service SAG (Secrétariat, Accueil, GED)

1 Responsable communication et vie associative

En 2023, nous avons fêté

1 départ en retraite

96.35 ETP
au 31 déc.

COMMUNICATION

MÉDIAS :

5 articles de presse

5 interview radios



83 Followers



636 Followers



726 Relations

WWW.UDAF25.FR **15039** visiteurs



LES TEMPS FORTS EN 2023

Du 12 au 23 janvier

Les vœux étaient organisés sur les 3 sites de l'Udaf.



Le 2 juin

L'Assemblée Générale de l'Udaf 25 s'est tenue à Valdahon.

Madame EME de l'Uraf BFC présentait les chiffres de l'observatoire de la famille en lien avec les habitudes de consommation énergétique des familles du Doubs.



Les 17 et 18 juin

L'Assemblée Générale de l'Unaf, ayant lieu à Angers, a été pour la première fois l'occasion de monter sur scène et présenter la nouvelle BD «écran total» réalisée par l'un de nos ateliers participatifs.



Le 5 juillet

Rencontre avec le Préfet du Doubs.



Le 1er septembre

L'acquisition et les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée à l'antenne de Pontarlier, suite au départ de l'ADMR.



Le 14 octobre

L'Udaf a tenu un stand au congrès « au cœur de l'éducation » d'Innaé.



Le 16 novembre

Le service MJPM a pour la troisième fois animé un groupe d'expression des personnes accompagnées.

Le 24 novembre

Pour la 2ème année consécutive, des administrateurs ont pu bénéficier d'un stage d'immersion dans les services de l'Udaf.

Le but étant d'avoir une présentation de chaque service par l'équipe d'encadrement, suivie d'une visite des bureaux avec la rencontre des équipes sur place. Très apprécié d'un côté comme de l'autre, ce stage est renouvelé une fois par an pour tous les nouveaux administrateurs.

Le 29 novembre

Rencontre avec la Déléguée du Préfet, Madame REDOUTEY.



Le 14 décembre

L'Udaf du Doubs a signé le nouveau Schéma Départemental des Services aux Familles 2024-2026.



Les 3 orientations principales portent sur la petite enfance, la jeunesse et la parentalité.



Le 15 décembre

Intervention de l'Udaf dans le cadre de la journée d'étude sur la psychiatrie et le refus de soin à Besançon.





Actions

Familiales

LES POINTS CONSEIL BUDGET (PCB)



Depuis 2020, l'Udaf du Doubs est labellisée Point Conseil Budget (PCB) et intervient sur 3 secteurs :

- Grand Besançon
- Pays de Montbéliard
- Haut-Doubs et Doubs Central.

Les PCB font intervenir :

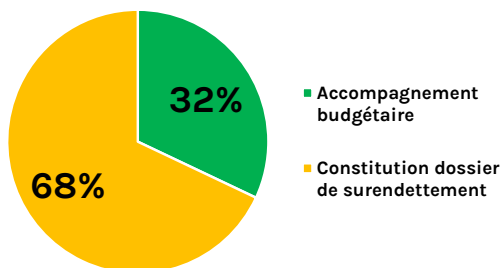
➤ **23 bénévoles** répartis sur tout le territoire (dont 10 bénévoles issus de l'association AGIR Solidarité Franche-Comté sur le Grand Besançon, 10 issus de l'association Budget Conseil sur le Pays de Montbéliard et 3 bénévoles sur le Haut-Doubs) qui accompagnent les familles dans la constitution de dossiers de surendettement.

➤ **2 travailleurs sociaux (0,9 ETP)** qui accompagnent les familles dans la gestion de leur budget lors de rendez-vous individuels. L'objectif est de proposer aux familles un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou lorsque les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent afin de trouver si besoin, des solutions pour éviter les situations de surendettement.

Ils animent également seuls ou avec d'autres partenaires des ateliers d'informations collectives auprès de publics plus ciblés (jeunes actifs, travailleurs frontaliers, retraités, etc.) sur des thématiques liées à la gestion du budget.

➤ **1 juriste conseil.**

L'activité du service

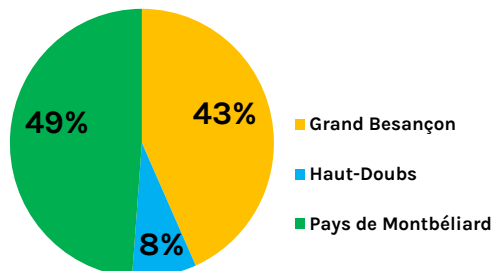


En 2023, **883 contacts** ont été comptabilisés sur tout le département.

Le service remarque une **augmentation de 19%** de son activité, essentiellement lié au développement du dispositif sur le secteur du Pays de Montbéliard mais aussi du fait du développement du partenariat avec Action Logement.

La Banque de France observe une hausse importante des dépôts de dossiers de surendettement sur le dernier trimestre.

Le public reçu évolue (plus de personnes en activité professionnelle, plus de personnes ayant des micro crédits à des taux importants, plus de frontaliers pour le secteur du Haut-Doubs).



Le secteur Haut-Doubs / Doubs Central connaît une activité moindre, s'expliquant par une implantation beaucoup plus récente sur ce secteur (2021 contre plus de 20 ans d'activité bénévole sur les deux autres secteurs).

Le binôme de bénévoles présent sur Pontarlier a pris ses marques pour assurer l'aide à la constitution des dossiers de surendettement.

Les secteurs du Grand Besançon et Pays de Montbéliard ont quant à eux dépassé l'objectif initial.

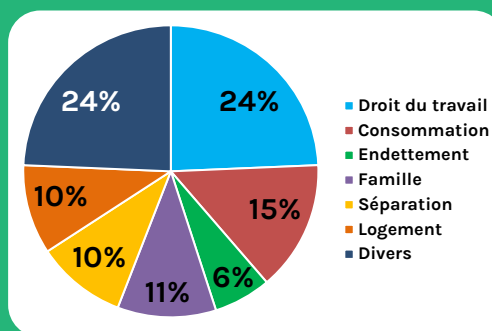
13 informations collectives ont été animées auprès de travailleurs sociaux, de salariés en insertion (Frip'Vie) mais également auprès du jeune public (via le Service National Universel et Mission Locale).

La juriste conseil

Chaque mercredi matin, Madame BAY apporte aux familles des informations juridiques dans tous les domaines de leur vie quotidienne.

En 2023, 117 contacts ont été recensés, un chiffre stable par rapport aux années précédentes, avec une augmentation des questions autour de la perte d'autonomie des parents âgés (ex. congé proche aidant) et les demandes de solutions personnelles notamment en cas d'activité professionnelle.

Sujets de consultations :



Faits marquants en 2023

- Acquisition d'un nouveau logiciel (fourni par l'Unaf).
- Réorganisation du traitement des appels en raison de leur volume important.
- Réorganisation suite à la fin du mécénat de compétence pour le secteur du Haut-Doubs.
- Changement de salarié référent pour le secteur du Pays de Montbéliard.

Les partenaires

- Nous poursuivons nos conventions avec Action Logement et le Rectorat pour intervenir dans l'accompagnement des salariés en difficultés.
- L'Udaf du Doubs a également conventionné avec le CCAS de Besançon, la Maison des Séniors, la Maison de quartier Montrapon, l'association AGIR Solidarité FC et l'association Budget Conseil.

Perspectives 2024

- **Renouvellement du label PCB Haut-Doubs.**
- **Création d'un livret d'information à destination du public frontalier.**



**Vous conseiller
et répondre à toutes
vos questions de budget**

LES ACTIONS NUMÉRIQUES

Conseil, accompagnement & parentalité

L'Udaf du Doubs est rattachée à une convention d'objectifs 2022-2026 avec l'Unaf.

Par ce biais, elle s'engage à accompagner les familles autour de la parentalité et de la culture au numérique.

Le conseiller numérique a ainsi animé 14 ateliers :

- 5 sur «parents parlons numérique»,
- 7 sur « la prise en main du matériel et autonomie numérique »,
- 1 sur « l'esprit critique »,
- 1 sur « les applications mobiles ».

Son contrat a prématurément pris fin en septembre 2023, empêchant la poursuite de ces ateliers.

Ce volet continue d'être développé par le biais des ateliers participatifs (cf.p40).

Création d'une bande dessinée

Destinée aux professionnels qui interviennent dans le domaine du soutien à la parentalité pour sensibiliser les parents autour de l'usage des écrans chez les 0 - 6 ans, l'Udaf a produit une BD en partenariat avec l'auteur dessinateur Christian MAUCLER.

Près de 2000 exemplaires ont été vendus, pour une majorité aux autres Udaf mais aussi aux associations membres.

Un exemplaire a été offert à chaque Udaf et association adhérente.

Vendue par lot de 20 exemplaires, un bon de commande est envoyé, à la demande, pour toute personne intéressée.

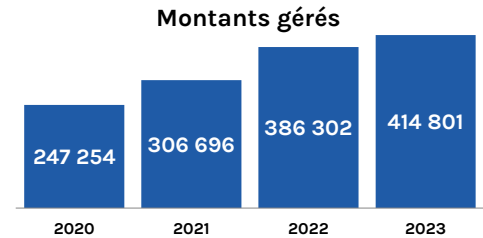
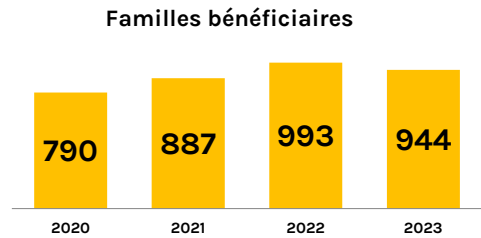


LE FONDS « SOLIDARITÉ ÉNERGIE »

Par convention avec le Conseil Départemental, l'Udaf a assuré durant l'année 2023 son mandat de gestion des fonds « Solidarité énergie ».

Les aides du FSL visent à lutter contre la

précarité énergétique. Afin que l'effet levier de l'aide financière soit réel, il faut qu'elle puisse améliorer de façon durable la situation de la personne bénéficiaire. L'aide est non remboursable.



Les aides attribuées ont concerné :

Electricité (EDF)	152 367 €
Gaz (ENGIE)	104 843 €
Autres fournisseurs	73 684 €
Autres énergies	83 907 €

Par rapport à 2022, les montants ont évolué de la manière suivante :

Electricité (EDF)	+ 30%
Gaz (ENGIE)	+ 37%
Autres fournisseurs	- 21%
Autres énergies	- 15%

Le Conseil Départemental nous fait état des observations suivantes :

- Léger recul des « autres énergies » en corrélation avec la baisse des prix par rapport à la saison de chauffe précédente (pic observé lors de l'hiver 2022/2023 pour les pellets et le fioul notamment).
- Hausse structurelle des montants accordés sur l'énergie réseau (électricité et

gaz de ville) due à l'augmentation des prix, et ce malgré le bouclier tarifaire. Les hausses cumulées (avec février 2024) amènent à une augmentation de + 43% en 2 ans pour l'électricité.

- Sur l'énergie réseau, baisse des « autres fournisseurs » car le nombre d'acteurs sur le marché s'est réduit avec la crise énergétique.
- Maintien des majorations temporaires par rapport au Règlement intérieur en vigueur*.

➤ Arrêts progressifs durant 2023 des dispositifs mis en place par l'Etat (boucliers tarifaires et chèques exceptionnels).

* passage de 200 à 300€ pour les usagers en chauffage collectif, de 400 à 600€ pour ceux en chauffage individuel, et possibilité d'aller à 800€ pour les livraisons de combustibles.

LES STAGES DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

Depuis 2017, l'Udaf du Doubs met en oeuvre, en lien avec les tribunaux judiciaires de Besançon, Montbéliard et Belfort et l'association France Victimes 25, des stages de responsabilité parentale (SRP).

Deux types de stages sont proposés en lien avec l'infraction commise :

- Un stage parentalité, en lien avec les violences légères sur mineur, la non représentation d'enfant et l'abandon de famille.
- Un stage en lien avec l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Les stages se déroulent en deux temps

- Une journée collective réunissant une dizaine de participants, animée par un travailleur social de l'Udaf et un psychologue,
- Une rencontre individuelle avec le professionnel de l'Udaf dans un délai d'un mois après la participation à la journée collective.

Les objectifs et enjeux

- Permettre aux parents une prise de conscience de leur responsabilité parentale en interrogeant les fonctionnements familiaux,
- Interroger leurs représentations de la parentalité,
- Les sensibiliser aux droits et devoirs

inhérents à l'autorité parentale et à l'importance de poser un cadre éducatif adapté,

- Soutenir et accompagner les parents sur le plan éducatif en les amenant à envisager un autre positionnement,
- Informer et orienter certains parents vers des aides et des lieux d'écoute adaptés.

Les stages offrent aux parents un lieu d'écoute, de non-jugement et d'échanges où ils peuvent s'exprimer et partager leur expérience, leur parcours, leurs difficultés, en étant accompagnés par le travailleur social de l'Udaf et le psychologue.

Par une réflexion sur un temps limité, le stage a pour objectifs de favoriser un processus de changement et de prévenir toute réitération des faits qui sont reprochés aux parents.

Bilan qualitatif

Retour des participants quant à la journée collective :

- En amont du stage, les participants appréhendent souvent la journée collective, ils ont peur d'être à nouveau jugés pour les actes qu'ils ont commis.
- Ils disent être soulagés du déroulement du stage, apprécient l'écoute, la bienveillance, les échanges avec le groupe et avec les intervenants, le non jugement.

➤ Ils font le constat qu'ils ne sont pas seuls face à ce type de situations, qu'il existe d'autres parents dans le même cas. Les échanges avec les autres leur permettent de retrouver confiance en leurs compétences parentales.

Retour des intervenants :

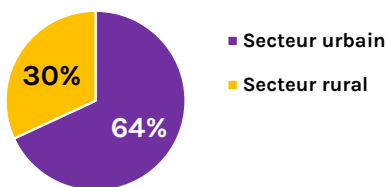
➤ Le dispositif SRP offre aux parents un lieu de parole, de prise de recul, de réflexion sur les infractions commises, et sur les faits déclencheurs.

➤ Le format d'une journée leur permet de sortir de leur isolement et de leur quotidien de parents.

Bilan quantitatif

Sur l'ensemble de l'année 2023, **94 dossiers** ont été reçus par le dispositif. Ils concernent 45 femmes et 49 hommes. 22% des dossiers concernent des quar-

Dossiers par type de secteur géographique

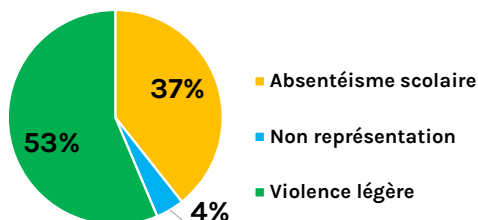


tiers prioritaires ou fragiles.

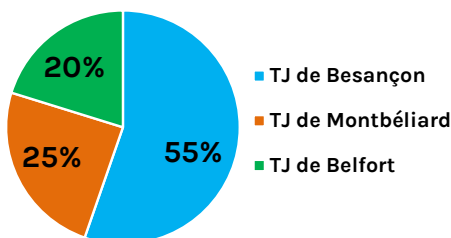
13 stages ont été organisés sur l'ensemble du département :

- **Violences légères : 7**
- **Non représentation d'enfant : 1**
- **Absentéisme scolaire : 5**
- **103 personnes convoquées.**

Nombre de personnes par typologie de stage



Dossiers par Tribunal de référence



Faits marquants 2023

➤ Dénonciation de la convention avec le tribunal judiciaire de Belfort en raison d'un nombre trop faible de dossiers et des subventions qui ne couvrent pas les frais inhérents à l'organisation des stages.

➤ Prise de fonction de 2 nouveaux délégués du Procureur (un sur le tribunal de Montbéliard et un sur le tribunal de Besançon)

Perspectives 2024

- 10 stages dont 6 violences et 4 absentéisme scolaire,
- Intégration des stages dans le cadre du programme de la Force d'Action Républicaine (FAR) avec des subventions dédiées.

L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX (ISTF)

Depuis 2010, des MJPM assermentés rendent accessible l'exercice du mandat tuteurale qui est confié aux familles, à travers ce service de proximité entièrement gratuit. Il s'adresse aux :

Familles	Tuteurs familiaux	Professionnels & bénévoles
En amont de la mesure de protection pour leur apporter l'information nécessaire à la compréhension des différents types de mesures de protection et la procédure pour demander une mesure pour un proche.	Apporter un soutien technique par le biais d'entretiens individuels ou de réunions collectives sur des thèmes liés à l'exercice du mandat.	En lien avec les personnes protégées et à protéger.

Répartition de l'activité

Selon les tribunaux judiciaires :

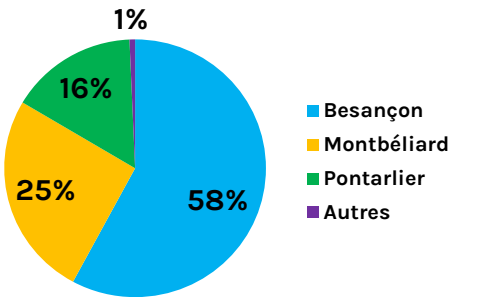
- >> **1096 contacts à Besançon.**
- >> **486 contacts à Montbéliard.**
- >> **299 contacts à Pontarlier.**
- >> **13 contacts hors département.**

Soit un total de **1894 contacts** en 2023, concernant 1107 personnes. L'activité est stable par rapport à 2022 :

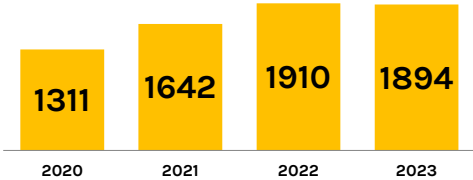
>> Le fonctionnement des tribunaux de Montbéliard et de Pontarlier, en lien avec la régularité des permanences assurées par le service, est efficient. A noter qu'au tribunal de Montbéliard, nous avons un second juge depuis septembre 2023. L'activité sur Besançon s'est stabilisée avec l'intervention de deux juges.

>> La communication de notre service est toujours active auprès des partenaires.

Contacts par tribunal



Evolution des contacts



Les rendez-vous physiques et les envois mails sont les 2 types de contacts qui ont le plus augmenté en 2023 : 243 rendez-vous ont été réalisés contre 206 en 2022.

16 informations collectives ont été organisées auprès des partenaires du champ médico-social et des tuteurs familiaux.

1 café de la tutelle sur le thème du « lâcher prise » destiné aux tuteurs familiaux, a été organisé sur le site de Besançon.

L'objectif de ces cafés de la tutelle est de créer du lien entre les représentants légaux.

6 tuteurs familiaux ont participé.

Ce café de la tutelle a été co-animé par une personne de la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux et un mandataire du service ISTF.

Cet échange a permis aux tuteurs familiaux, au-delà du cadre légal de la mesure de protection, d'échanger sur la prise de recul, le sens des responsabilités et ainsi partager leurs expériences.



Perspectives 2024

➤ **Déploiement de 6 cafés de la tutelle sur l'ensemble du département.**

➤ **Mise en place du cercle des tuteurs familiaux en lien avec un thème choisi (aide sociale).**

➤ **Proposition d'une webconférence « tutelle, curatelle comment ça marche ? » à destination du grand public.**

Les faits marquants en 2023

➤ Mise en place des cafés de la tutelle afin de permettre aux tuteurs familiaux de se rencontrer et d'échanger.

➤ Poursuite des rencontres semestrielles avec les services ISTF de la région pour échanger sur les pratiques et les initiatives de chacun.

➤ Réalisation d'une trame commune, avec les services ISTF de la région, pour l'enquête à destination des personnes ayant été reçues en entretien.

➤ Evolution du tableau de suivi d'activité, de façon à incorporer les mailings, pour envoyer des informations et invitations aux tuteurs familiaux.

**Rendez-vous sur :
www.udaf25.fr
rubrique Tuteurs
Familiaux**

➤ **Continuer d'informer, de sensibiliser et de mobiliser de nouveaux partenaires sur le dispositif.**



Tutelle, curatelle :
Comment ça marche ?

The background is a solid purple color with several large, overlapping, organic shapes in a lighter shade of purple. These shapes resemble stylized cells or abstract organic forms, creating a textured, layered effect.

Protection & Accompagnement Social

LE SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES (DPF)

L'UDAF du Doubs, est la seule association gestionnaire des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) dans le Doubs, via son service DPF.

L'association fait face à une diminution constante de ces mesures, au point de connaître une **baisse de plus de 25% en 10 ans**. Ce constat est partagé, il y a une baisse nationale des MJAGBF de l'ordre de 6%, pour une baisse régionale de l'ordre de 4%, même si certains départements voient un rebond spectaculaire, généralement après un travail de sensibilisation des prescripteurs.

Mais, cette réalité s'inscrit dans un paradoxe, puisque tous les indicateurs font état de la dégradation de la situation socio-économique des familles, fragilisant leur équilibre et pouvant conduire à mettre en danger leurs enfants.

Plusieurs constats sont faits :

- **Peu de saisines** de demandes de MJAGBF auprès des 2 Tribunaux pour enfants du Doubs,
- Des saisines dans des **situations matérielles déjà très dégradées** (expulsion locative, endettement massif, ...),
- Des **saisines tardives, laissant une impression de « dernier recours »**, avec des mesures qui sont prononcées avec moins de prestations à gérer par le service.

Elle n'est pas suffisamment sollicitée alors que toutes les études réalisées pointent pourtant les plus-values de la

MJAGBF sur la situation des familles.

Des actions de sensibilisation sont menées régulièrement par le service auprès des acteurs de terrain pour promouvoir la mesure et répondre aux questions pratiques sur cet accompagnement spécifique. Mais force est de constater que cela ne porte pourtant pas d'effets sur le nombre de mesures nouvelles.

Chacun a un rôle à jouer vis-à-vis de la réponse aux besoins fondamentaux des enfants.

Aujourd'hui, 6 enfants sur 10 accompagnés par le service DPF bénéficient d'une autre mesure de prévention-protection de l'enfance.

Les difficultés liées à l'usage de l'argent ou au manque d'argent peuvent avoir des conséquences lourdes pour l'enfant du fait que les parents sont accaparés par des difficultés économiques et sociales et/ou confrontés à des problématiques plus profondes.

Elles peuvent engendrer :

- Un cadre de vie insécurisant et peu structurant pour l'enfant,
- Des difficultés persistantes dans le domaine du logement (endettement locatif avec risque d'expulsion, coupures régulières d'énergie, etc.),
- Des conséquences directes sur les conditions de vie de l'enfant : alimentation, entretien du logement, vêture, exclusion de la restauration scolaire, peu ou pas d'accès à des activités sportives, culturelles...,
- Un isolement progressif de la famille se coupant des réseaux relationnels et institutionnels.

« L'enjeu n'est pas, en soi, de connaître le niveau de ressources des familles ; il s'agit de déterminer si ce niveau de ressources constitue une difficulté qui a des conséquences sur l'enfant/adolescent et d'identifier les besoins d'aide éventuels (aide financière, aide à la gestion du budget). Lorsqu'il est connu, le niveau de ressources permet de questionner leur affectation (cf. question de la priorisation) et de mettre en perspective les actions menées ou non menées au profit de l'enfant/adolescent. »

Extrait du Cadre national de référence de l'HAS sur l'Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger, paru en janvier 2021.

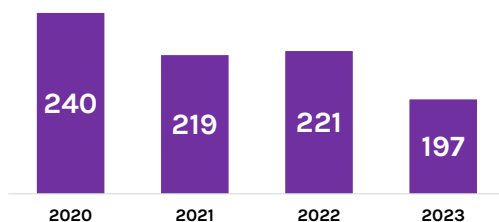
La MJAGBF, prononcée uniquement par les Juges des Enfants, est une mesure d'assistance éducative rapidement mise en œuvre. Elle est un véritable **levier ayant pour objectif l'amélioration des conditions de vie des familles**.

A partir de la gestion des prestations familiales, le service :

- Mène une action éducative et budgétaire auprès des parents,
- Tend à garantir que le montant des prestations est affecté aux besoins des enfants,
- Assure une protection des enfants dans des situations fragilisées : maintien du logement, sécurité matérielle, accès aux droits, aux loisirs,...

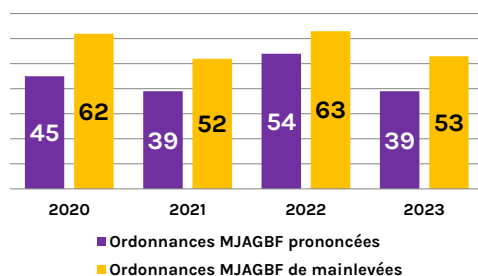
L'activité du service

Nombre total de mesures MJAGBF suivies chaque année



Ce sont au total **197 familles** qui ont été **accompagnées au cours de l'année 2023** par les délégués aux prestations familiales.

A travers l'intervention du service DPF, ce sont les **conditions de vie de plus de 430 enfants** qui sont appréhendées

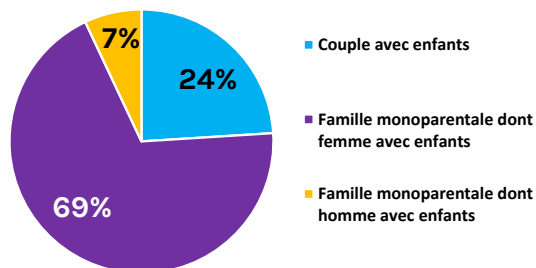


et travaillées avec les parents afin de répondre à leurs besoins.

Il est à noter qu'en 2023, **plus d'une nouvelle MJAGBF sur 4 relève d'une auto-saisine des Juges des enfants (28%)**.

Photographie des familles et des enfants accompagnés

Situation des familles accompagnées



Les $\frac{3}{4}$ des familles accompagnées en MJAGBF sont des **familles monoparentales, avec une femme à leur tête, ayant 3 enfants ou plus.**

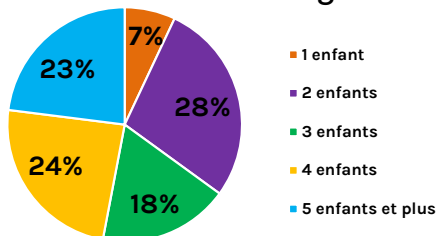
Les parents sont **plutôt jeunes**, la moitié des bénéficiaires est âgée de 26 à 40 ans.

8 familles sur 10 accompagnées par le service sont **en grande détresse économique**. Les familles :

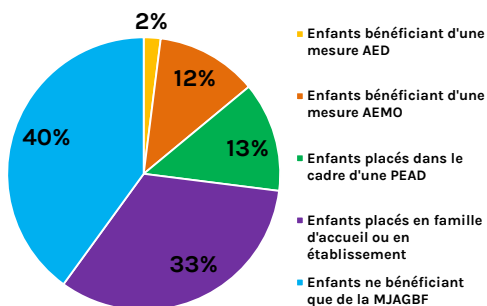
- » Sont **éloignées de l'emploi**,
- » Ont pour seules ressources des **minima sociaux**,
- » Connaissent une **situation d'endettement important**.

Les difficultés économiques rencontrées par les parents engendrent des conséquences directes et indirectes sur leurs enfants. **L'intervention du service DPF est un véritable soutien pour les familles** dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle permet de **maintenir ou restaurer un cadre de vie** aux enfants, de **libérer les parents d'un poids** en leur permettant de retrouver une disponibilité psychique et de la sérénité dans la relation parents/enfants. Le travail des délégués aux prestations familiales est de **redonner confiance aux parents et de valoriser leurs compétences au quotidien**.

Répartition des familles selon le nombre d'enfants à charge



Situation des enfants à charge des familles bénéficiaires



6 enfants sur 10 accompagnés par le service bénéficient d'une autre mesure de prévention-protection de l'enfance.

Aussi, le travail en partenariat est un maillon essentiel de l'accompagnement des familles :

liens avec les référents des enfants, participation aux temps de synthèse, visites à domicile et rendez-vous tripartites, projets de loisirs et de vacances travaillés conjointement...

Les faits marquants en 2023

➤ **Arrivée en septembre 2023 de Madame Eve LESAUVAGE**, Juge des enfants à Montbéliard, en remplacement de Madame PERNOUD.

➤ Poursuite des **réunions de présentation des services de l'Udaf** auprès des partenaires.

➤ Participation de 3 professionnelles au forum du service au **Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales** (CNDPF) organisé à Bordeaux les 16 et 17 novembre 2023 sur le thème « Familles, travail social : pouvoirs d'agir ? »

Comment penser les pratiques éducatives en milieu ouvert : AGBF, AESF et accompagnements aux domiciles ? ».

➤ **Départ de Monsieur Xavier BAISLE**, Juge des enfants de Besançon.

➤ **Amélioration continue du logiciel métier** pour l'adapter à la réalité du service DPF.

➤ Déploiement de **2 groupes d'expression des usagers** à Montbéliard, en juin et à Besançon, en novembre.

➤ Evolution du secrétariat DPF.

Perspectives 2024

➤ **Refonte des plaquettes à destination des familles.**

➤ **Création d'une plaquette de présentation et de promotion de la MJAGBF et du service DPF à destination des partenaires, prescripteurs de la mesure auprès du Juge des enfants.**

➤ **Mise en place d'une réunion interpartenariale sur le thème «La MJAGBF : une mesure de protection de l'enfance en danger» le 26 janvier 2024.**

➤ **Journée CRDPF à Dijon organisée par les responsables de service DPF de la région sur le thème « Les conduites addictives dans le cadre de l'accompagnement en MJAGBF » le 17 octobre.**

➤ **Départ en retraite de Madame BARTHEL, DPF de l'antenne de Montbéliard, après 34 années passées au service des familles.**

➤ **Passage en CDI de Madame FAIVRE, DPF sur Besançon et Pontarlier.**

➤ **Retour de Madame HENRIET, DPF à Pontarlier, en septembre.**

➤ **Préparer l'évaluation prévue en septembre 2025.**

➤ **Remplacement de Monsieur Xavier BAISLE par :**

- Madame Marie LOUERAT (de janvier à avril)

- Madame Julie BARAILLER (de mai à août)

- Madame Léa PREIONI (dès octobre).

LE SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS (MJPM)

Le service MJPM exerce des mesures d'accompagnement judiciaire et de protection juridique des majeurs confiées par un Juge des contentieux de la protection :

Curatelle

Mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)

La MAJ est un dispositif d'accompagnement du majeur en matière budgétaire et sociale. Elle fait suite à l'échec d'une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP). Le MJPM perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure en vue de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources. Il s'agit d'une action éducative.

Simple :

la personne protégée accomplit seule les actes de gestion courante mais doit être assistée de son curateur pour les actes importants. Elle perçoit ses ressources, et gère seule son compte courant.

Aménagée : le juge peut choisir de personnaliser la curatelle et énumère dans son jugement les actes que la personne peut ou ne peut pas accomplir.

Renforcée : le curateur perçoit seul les revenus de la personne protégée et règle ses dépenses à partir d'un compte ouvert au nom de cette dernière.

Il lui verse l'excédent budgétaire.

Sauvegarde de justice avec mandat spécial (SJMS)

C'est le régime de protection le plus léger, puisque la personne conserve l'exercice de ses droits (à l'exception des missions confiées au mandataire spécial). Elle constitue un régime temporaire de protection minimale, dont l'intérêt essentiel est de pouvoir être mis en place très rapidement.

Tutelle

Il s'agit du régime de protection le plus fort. Il se traduit par une incapacité juridique presque totale de l'intéressé.

Les actes de la personne sont effectués à sa place par un tuteur qui la représente.

Les MJPM, en collaboration avec le secrétariat, assurent :

- » La protection des personnes (information, conseil, vigilance, ou assistance ou représentation).
- » La gestion des revenus et du budget en apportant des soins prudents, diligents et avisés.

- » Le suivi patrimonial et financier.
- » Le suivi administratif.
- » La défense des intérêts juridiques.

Les services Gestion Electronique des Documents (GED) et Comptabilité interviennent en support de l'activité.

L'activité du service

1843 personnes bénéficiaient d'un accompagnement dans le cadre d'une mesure judiciaire au 31 décembre 2023 :

- 254 nouvelles mesures.
- 275 mesures sorties.

L'activité du service a connu une baisse minime, elle reste néanmoins élevée au regard du flux de mesures entrées et sorties.

Typologie des mesures :

- » **44 MAJ**
- » **23 SJMS (sauvegarde de justice)**
- » **81 curatelles simples**
- » **1197 curatelles renforcées dont 52 aménagées**
- » **498 tutelles**

92% des mesures portent sur la protection des biens et des personnes.

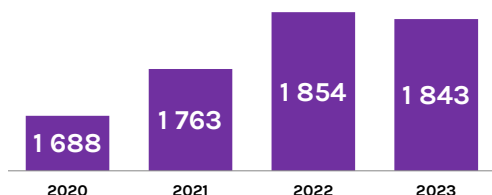
On observe une baisse minime du nombre de mesures confiées, qui peut s'expliquer par :

- » La demande forte aux tribunaux, en juillet 2023, de limiter l'envoi de nouvelles mesures, compte tenu des difficultés de recrutement. En effet, au 30 juin, le nombre de mesures en cours était de 1887 mesures, dépassant la capacité administrative autorisée de 1884 mesures.

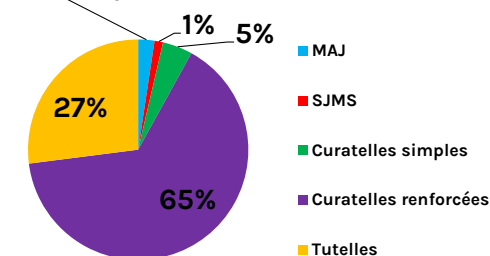
Typologie des sorties de mesure :

- 59 mainlevées (dont 18 pour amélioration)
- 73 transferts
- 143 décès

Evolution du nombre de mesures



Répartition des mesures



- Le dernier trimestre consacré essentiellement aux renouvellements,

➤ L'augmentation du nombre de décès (+31%).

Population suivie

Les bénéficiaires d'une mesure de protection présentent des altérations, médicalement constatées, de leurs facultés mentales et/ou physiques de nature à les empêcher de pourvoir seuls à leurs intérêts.

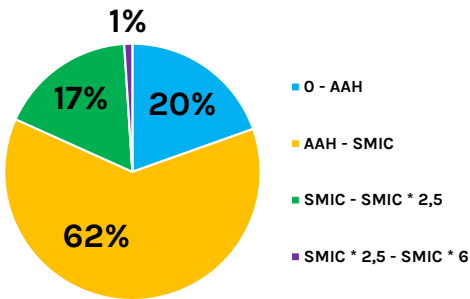
Dans cette population, on repère 4 facteurs de vulnérabilité :

- La vulnérabilité **sociale**
- La **dépendance** liée à l'âge
- Les **troubles psychiques ou psychiatriques**
- Les situations de **handicap**

Bénéficiaires selon leur niveau de revenus

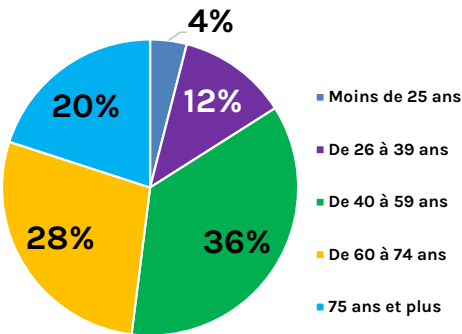
Cette population est particulièrement vulnérable sur un plan économique.

82 % des usagers perçoivent un revenu annuel inférieur ou égal au montant du SMIC Brut.



Bénéficiaires selon leur âge

Une personne accompagnée sur 5 est âgée de plus de 75 ans.



Les faits marquants en 2023

- Atteinte de notre capacité de fonctionnement en juin.

➤ Mise en place du télétravail.

➤ Arrivée d'un second juge des contentieux et de la protection, Madame MON-
- NERET, au tribunal judiciaire de Montbéliard.

➤ Déploiement de 2 nouveaux groupes d'expression des usagers à Montbéliard, en juin et à Besançon, en novembre.

➤ Diffusion d'une enquête de satisfaction auprès des partenaires en lien avec l'Uraf Bfc en janvier.

Au-delà de la prise de contact, c'est avant tout la qualité du travail réalisé par les équipes que les partenaires apprécient. 94% estiment que les réponses apportées sont claires et 93% ont le sentiment que les professionnels sont à leur écoute.

De fait, 91% estiment que les réponses données sont adaptées.



➤ Agrandissement et aménagement des locaux de Pontarlier.

➤ Elaboration et diffusion d'un flyer relatif aux « gestes simples pour économiser de l'argent et de l'énergie » pour aider les personnes à faire face à l'augmentation des charges et du coût de la vie.

➤ Gestion des situations de violence : poursuite de la collaboration avec les partenaires (mainlevées sollicitées et obtenues concernant les usagers les plus violents).

➤ Turn-over des équipes toujours important et maintien d'un tutorat interne en local pour faciliter l'intégration.

➤ Création de 2 postes MJPM supplémentaires.

Perspectives 2024

➤ **Préparer l'évaluation prévue en septembre 2025.**

➤ **Mener une enquête Uraf auprès des personnes accompagnées. Les Udaf souhaitent recueillir des informations sur la qualité du service rendu aux usagers. Les thématiques abordées reposent sur 4 valeurs fondamentales de la démarche d'auto-évaluation : le pouvoir d'agir, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements et la réflexion éthique des professionnels.**

➤ **Relancer les autorités compétentes quant à la capacité administrative du service.**

➤ **Mettre en oeuvre le décret, à venir, relatif à la vérification des comptes de gestion annuels. Les procédures internes et le logiciel métier ELIPS devront évoluer en conséquence, pour satisfaire aux nouvelles exigences.**

➤ **Adapter le service MJPM de façon à soutenir le service comptabilité dans sa réorganisation, en lien avec l'absence de la responsable. C'est dans cet objectif qu'un poste de chargé de missions MJPM va être créé.**

➤ **Former les MJPM conformément à la nouvelle licence professionnelle, qui remplace le Certificat National de Compétence MJPM.**

L'AMÉLIORATION CONTINUE

L'Udaf du Doubs est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche d'amélioration continue :

- À titre volontaire, ce qui l'a conduit à s'engager dans le respect du cahier des charges de la norme ISO 9001,
- À titre obligatoire, compte tenu des obligations légales des ESMS pour les services MJPM et DPF d'être soumis à une évaluation externe, conditionnant l'autorisation de fonctionner délivrée par les autorités de tarifications.

Auparavant, les ESMS étaient soumis à deux évaluations externes et 3 évaluations internes sur une période de 15 ans, durée de l'autorisation. La Haute Autorité de Santé (HAS) en assure désormais le pilotage. Elle a notamment conduit à l'évolution du référentiel d'évaluation qui a évolué le 8 mars 2022. Désormais, les services devront être évalués tous les 5 ans.

Les faits marquants en 2023

La norme ISO 9001 :

- Audit en janvier 2023, aboutissant pour une nouvelle période de 3 ans au renouvellement de la certification ISO 9001.
- Audit en novembre 2023, dans le cadre d'un audit de suivi.
- Poursuite des audits croisés avec l'Udaf 52 afin d'avoir un regard externe

sur le fonctionnement des services, dans un objectif d'amélioration.

L'obligation légale d'évaluation externe pour les deux ESMS DPF et MJPM :

L'Udaf du Doubs s'est engagée dans un travail de collaboration avec les autres Udaf pour :

- Elaborer un cahier des charges de sélection d'un organisme accrédité pour mener une évaluation harmonisée de l'ensemble des établissements. Le travail a été finalisé en décembre 2023 par la sélection d'un seul organisme évaluateur pour toutes les Udaf de la région : la société ID-ES.
- Harmoniser au niveau régional le calendrier des échéances de remise des rapports d'évaluations aux autorités, aboutissant à l'accord d'un report de l'échéance de l'évaluation externe, initialement prévue en 2023 et finalement reportée au dernier trimestre 2025.
- Se faire accompagner sur la préparation de cette évaluation par un partenaire externe. Son accompagnement, initié fin 2023 auprès de la direction pour adapter les outils de pilotage de la qualité, va permettre, en 2024, de sensibiliser l'ensemble des auditeurs internes et équipe d'encadrement au nouveau référentiel d'évaluation et à s'engager dans une démarche d'auto-évaluation.

Institution

& vie associative

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre, le conseil d'administration est composé de 29 membres :

15 administrateurs élus

14 administrateurs désignés

Membres du Bureau

● **Administrateurs désignés**

● **Administrateurs élus**

PRÉSIDENTE



Karima Rochdi
APEDA FC

1ER V. PDT



Yves Barault
CDAFAL

2È V. PDTE



Valérie Hincelin
CDAFAL

3È V. PDTE



Isabelle Caburet
UFA

SECRÉTAIRE



Michel Haon
CDAFAL

SEC. ADJOINT



Gilles Abram
JUMEAUX ET +

TRÉSORIER



Marcel Cottiny
APE FC

TR. ADJOINT



Jean-François Choulet
EFA

MEMBRE



Claude Borel
ADAPEI

MEMBRE



Mylène Roussel
FR

MEMBRE



Jean-Hugues Roux
CDAFAL

MEMBRE



Maurice Courtebras
ADMR

MEMBRE



Pascal Duchezau
CDAFAL



Sébastien Cuiet
Adepape 25



Stéphanie Chaudron
Innaé



Jean-Pierre
Simon
CDAFAL



Jean-Louis Fiesse
ELIAD



Jean-Marie
Delachaux
CDAFAL



Frédérique
Gentner-Marmier
FR



Jean-Claude Faure
ADMR



Jacqueline Cuche
MFR



Michèle Kendé
AF MONTBÉLIARD



Andrée Jeannerot
ADCS/FAVEC



Jacques Oury
ADMF



Michel Pellaton
France Alzheimer



José Gomes
ADAPEI



Isabelle Guillon
ALEDD



Alain Pugin
CDAFAL



Jean-Marie Viprey
APF

Fonctionnement

En 2023, le Conseil d'Administration a été renouvelé au tiers et s'est réuni 6 fois. Le Bureau s'est quant à lui réuni 4 fois.

Thèmes particuliers abordés

Observatoire de la famille,

» **Fonctionnement des CA et des ateliers participatifs,**

» **Gestion des dossiers de la médaille de l'enfance et des familles,**

» **Projet de développement d'un service de médiation aidant/aidé,**

» **Rencontres avec les parlementaires et les mairies.**

Pour la première fois l'Udaf a organisé une pause méridienne le 2 octobre, en prenant l'exemple de l'udaf 21.

En vue de préparer les rencontres avec les parlementaires, et compte tenu des sollicitations reçues des associations membres sur la question, il nous a semblé opportun de consacrer un temps

avec nos élus sur le sujet de la santé des enfants, avec un focus handicap. Ce temps d'échanges avait pour but d'étayer cet axe d'exemples concrets issus du terrain. Les sujets identifiés par le groupe lors des échanges :

- Le manque d'accompagnement par la MDPH.
 - La non application de la loi en termes de scolarisation.
 - L'errance de diagnostic.
 - L'inégalité de traitement dans la prise en charge des soins.
 - Le manque de structures adaptées pour accueillir les enfants durant les vacances scolaires.
- Le groupe a abouti à la définition de plusieurs revendications (cf. p39).

Le copil Vie Associative

Composé de bénévoles et de salariés, il a pour missions d'organiser l'AG et la Journée des Familles. Le comité s'est réuni 7 fois en 2023.

Les autres commissions statutaires

- » 4 commissions de contrôle.
- » 2 commissions financières.



LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES



Au 31 décembre 2023, nous comptabilisons 7 628 familles adhérentes, soit 92 adhésions de plus qu'en 2022.

Pour la première fois depuis 2019, nous observons une hausse du nombre de familles adhérentes.

Courant 2023 l'Udaf du Doubs a agréé deux nouvelles associations, Adepape 25 et Au Bonheur des Enfants. 4 associations ont été mises en sommeil ou dissoutes : l'AF Montperreux, FR le Dahon, CSF et Médaille de la Famille.

Adepape 25

L'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance - pupilles de l'Etat et assimilés du Doubs a rejoint le réseau le 13 juin 2023.

Basée à Besançon, elle a pour objet de :

« *participer à l'effort d'insertion sociale et/ou professionnelle de ses adhérents et de ceux qui ont, ou auraient, qualité pour le devenir.*

A cet effet, elle peut notamment rechercher par son action avec les différents partenaires à favoriser leur intégration, à soutenir les jeunes et à les accompagner vers l'autonomie, conseiller ses adhérents, selon ses possibilités, dans les difficultés de leur vie quotidienne, professionnelle, personnelle ou sociale. »



Au Bonheur des Enfants

L'association Au bonheur des enfants a rejoint le réseau le 24 octobre 2023. Basée également à Besançon, elle a pour objet d' :

« *aider les enfants malades et/ou handicapés franc-comtois sous forme de ventes d'habits, d'objets d'occasion au prix unique d'1€, occasionnellement organisation de spectacles. »*

Mouvements à but général

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FAMILLES RURALES

30 associations
3 025 familles
10 452 suffrages



Engagement au quotidien pour la promotion des familles et des personnes et pour le développement de leur milieu de vie. Représentation et défense des intérêts des familles et des territoires où elles vivent, information, prévention et éducation, organisation et gestion des activités et de services.

CDAFAL - ASSOCIATIONS FAMILIALES LAÏQUES

3 associations
162 familles
416 suffrages



Etude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles rurales et urbaines. Permettre la participation des familles elles-mêmes à l'organisation et à la gestion du secteur social les concernant.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES PROTESTANTES

4 associations
124 familles
323 suffrages



Etude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles. Impulser des activités favorisant le lien social.

Mouvements à but spécifique

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ADMR

19 associations
181 familles
345 suffrages



Aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne. Gestion de services d'aide à domicile, de services de santé et d'unités de vie dans lesquels la personne, dans sa globalité, est au centre de son action.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES

6 associations
753 familles
2575 suffrages



Activités d'éducation populaire en milieu rural, activités de caractère éducatif, social ou familial. Donner aux familles membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale de leurs enfants.

ADAPEI DU DOUBS

469 familles/1224 suffrages

Tél. : 03.81.51.96.20

Mail : vieassociative@adapeidoudoubs.org



ASS. DÉPART. DES CONJOINTS SURVIVANTS (ADCS FAVEC)

172 familles/233 suffrages

Tél. : 06.70.88.80.37

Mail : ddjeannerot@gmail.com



ASS. DES PARALYSÉS DE FRANCE

78 familles/149 suffrages

Tél. : 03.81.53.34.33

Mail : dd.25@apf.asso.fr



AFCS DEVECEY CHEVROZ

204 familles/355 suffrages

Tél. : 03.81.56.88.74

Mail :

afcs.devecey-chevroz25870@orange.fr

ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION

36 familles/100 suffrages

Tél. : 06.76.67.09.94

Mail : president@efa257090.org



AFCS LA VÈZE

85 familles/171 suffrages

Tél. : 03.81.82.33.88

Mail : laurencebarras879@gmail.com



JONATHAN PIERRES VIVANTES

49 familles/83 suffrages

Tél. : 03.81.52.43.63

Mail :

jonathanpierresvivantes25@orange.fr



AF MONTBÉLIARD

5 familles/11 suffrages

Tél. : 03.81.98.42.74

Mail : michele.kende@numericable.fr

AF MONTFAUCON

156 familles/362 suffrages

Tél. : 03.81.81.62.32

Mail : annemarie-poty@gmail.com



JUMEAUX ET PLUS

28 familles/126 suffrages

Tél. : 06.80.02.14.41

Mail : jumeauxetplus25@laposte.net

UNAFAM

97 familles/249 suffrages

Tél. : 03.81.53.68.56

Mail : 25@unafam.org



AF PONTARLIER

327 familles/930 suffrages

Tél. : 03.81.39.35.12

Mail :

association.familles.pontarlier@orange.fr



Associations non fédérées

ADEPAPE 25

6 familles/13 suffrages

Présidente Morgane Pochier

Mail : adepape25@gmail.com



AF BESANÇON

424 familles/1073 suffrages

Tél. : 03.81.88.47.38

Mail : afb.besancon@orange.fr



AF PONT DE ROIDE

229 familles/510 suffrages

Tél. : 03.81.96.97.24

Mail : domi.villard5@orange.fr

AFTC

50 familles/118 suffrages

Tél. : 03.81.88.98.60

Mail : accueil@aftc-bfc.fr



AF D'AUJOURD'HUI

160 familles/438 suffrages

Tél. : 06.85.13.77.19

Mail : audrey.puppis@sfr.fr

ANTENNE PETITE ENFANCE FC**34 familles/127 suffrages**

Tél. : 03.81.48.05.24

Mail : apecfc@netcourrier.com

**FRANCE ALZHEIMER DOUBS****17 familles/32 suffrages**

Tél. : 03.81.88.00.59

Mail : francealzheimier.doubs@orange.fr

**ALEDD****45 familles/154 suffrages**

Tél. : 03.81.83.53.69

Mail : contact@aleddd.org

**PARI****235 familles/470 suffrages**

Tél. : 03.81.51.43.07

Mail : contact@assopari.fr

**APEDA BFC****83 familles/307 suffrages**

Tél. : 03.81.48.05.24

Mail : apeda.fc@wanadoo.fr

**UNION DES FAMILLES D'AUDINCOURT****229 familles/608 suffrages**

Tél. : 03.81.35.06.37

Mail : ufaudincourt@free.fr

**AU BONHEUR DES ENFANTS****19 familles/40 suffrages**

Présidente Sylvie Brügger

Mail : christian.brugger@numericable.fr

CIDFF**6 familles/15 suffrages**

Tél. : 03.81.25.66.69

Mail : accueil.cidff25@gmail.com

*Organismes associés***CENTRE DE FORMATION BFC**

Tél. : 03.81.47.92.92

Mail : cfp.besancon@mfr.asso.fr

ÉCLAIREURS LAÏQUES FC

Tél. : 06.47.25.34.95

Mail : acosta_kevin@yahoo.fr

**COCCINELLE****116 familles/362 suffrages**

Tél. : 06.43.22.02.96

Mail : asso.coccinelle@gmail.com

**LA MAISON VERTE DE BESANCON**

Tél. : 03.81.83.30.79

Mail : maisonverte.besancon@free.fr

**ELIAD****16 familles/33 suffrages**

Tél. : 03.81.41.96.96

Mail : accueil@eliad-fc.fr

*Services aux associations***COMMUNICATION**

- Création de supports et conseils,
- Impressions de documents,
- Relais d'infos au sein du réseau.

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIELS

- Les salles de réunions sur les 3 sites,
- Matériel de vidéoprojection,
- Licence Zoom,
- Matériel de sonorisation portatif.

INFORMATIONS ET ORIENTATIONS

- Mise en relation,
- Réponses à des questions d'ordre fonctionnel et juridique,

LES REPRÉSENTATIONS FAMILIALES

91

représentations



4 106

heures de bénévolat

68

représentants

Les représentations sont assurées par 68 personnes (administrateurs, adhérents d'une association familiale et salariés).

L'Udaf dans les Ccas et Cias

Audincourt : Mme POLI

Baume les Dames : Mme DELAGRANGE

Bavans : Mme MANTOVI

Besaçon : M. PELLATON

Bethoncourt : Mme BOUNAZOU

Chatillon le Duc : Mme DESGUILLES

Chemaudin et Vaux : Mme FERREUX

Devecey : Mme VALAR

Etalans : Mme GRAND

Etupes : Mme GAILLOT

Exincourt : Mme JEANNEROT

Frasne : M. DESARMENIEN

Gennes : M. LIME

Goux les Usiers : Mme BOUVET

Grand Combe Chateleu : M. REGNIER

Grand Charmont : Mme CHENUS

Granges Narboz : Mme LEHMANN

Jougne : M. COSSON

Le Russey : Mme FEUVRIER

Les Auxons : Mme THION

Loue-Lison (CIAS) : M. BARAULT

Mandeure : M. BOURLIER

Montbéliard : Mme RIDOUX

Montfaucon : Mme POTY

Montperreux : Mme MERCET

Morteau : M. BOURDIN

Nancray : M. MASSIAS

Palantine : Mme FRANCHINI

Pays de Maîche (CIAS) :

M. BILLOD-MOREL

Pierrefontaine les Varans : Mme

DELAFUENTE

Pont de Roide : M. GULLAUD

Pontarlier : Mme CUENOT

Pouilley les Vignes : M. COTTINY

Quingey : M. ROY

Sainte Colombe : Mme LARESCHÉ

Saint Vit : M. COTTINY

Sainte Suzanne : Mme HERMETET

Saône : Mme ETASSI

Serre les Sapins : Mme LABILLE

Sochaux : Mme CABURET

Valdahon : Mme BRECHEMIER

Valentigney : M. CARRÉ

Vercel : M. POURCELOT



CDEN (éducation nationale) ➤ A. PUGIN (t)/K. ROCHDI (s)
Jury des métiers funéraires ➤ M. COTTINY (t)/I. SAINTOT (s)
Com. dép. Agré. MJPM indiv. ➤ B. BOURLIER (t)/M. FRANCOIS (s)



Com. surendettement ➤ J. RODRIGUES (t)/M. COTTINY (s)
CDAC (aménagement commerc.) ➤ M. COTTINY (t)/J-F. CHOLET (s)
BAJ (aide juridictionnelle) ➤ J. GOMES (t)/T. PILLOT (s)
CTRC (centre régio. conso.) ➤ M. HAON (t)
Conseil inclusion financière ➤ J. RODRIGUES (t)/T. PILLOT (s)
Com. Projet Alimentaire Territorial ➤ A. PUGIN (t)



CPAM du Doubs ➤ A. SERRA (t)/J. MEYER-GALMES (s)
CDU CH Baume/Dames ➤ J-C. FAURE (t)/M. DELAGRANGE (s)
CDU CHRU Jean Minjot ➤ J. GOMES (s)
CDU CHI Haute-Comté ➤ I. SAINTOT (s)
CDU Clinique St Vincent ➤ I. SUGNY (t)/B. DONADIEU (s)
CDU Hauts de Chazal ➤ C BOREL (t)
CDU Jacques Weinman ➤ M. COTTINY (s)
CDU HAD Mutualiste FC ➤ M. COTTINY (s)
ALMA FC (maltraitance) ➤ C BOREL (t)
Cons. local. santé mentale GB ➤ B. BOURLIER (t)
Com. Terr. de Santé Doubs ➤ J-C. FAURE (t)/ M. COTTINY (t)
Gr. Hosp. de Terr. centre FC ➤ J-C. FAURE (t)
Com. Dép. Citoy. Autonomie (CDCA) ➤ C BOREL (t)/ JM. VIPREY (s)



ADIL ➤ J-P. SIMON (t)/ Y. BARAULT (s)
CCAPEX ➤ C. RENARD (service DPF)
COMED ➤ M. COTTINY (t)/ C. RENARD (s)
Habitat 25 ➤ M. COTTINY (t)
GCS 25 ➤ M. HAON (t)/ C. RENARD (s)
PDH ➤ T. PILLOT (t)/ C. RENARD (s)



CAF du Doubs » G. ABRAM (t), F. GENTNER (t), M. ROUSSEL (t), I. CABURET (t) / Z. CHARRIAU (s)

Commission adoption » J-P. SIMON (t) / Y. BARAULT (s)

Conseil de famille » Y. BARAULT (t) / J-P. SIMON (s)

Com. dép. de service aux familles » J. GOMES (t) / K. ROCHDI (t) / L. TROUTET (t)

Com. sél. appels à projets direction enfance famille » C. RENARD (t) / T. PILLOT (s)



CDJSVA (jeunesse, sport) » A. PUGIN (t)

Com. transport public particuliers » M. HAON (t) / M. COTTINY (s)

CCSPL Besançon » M. COTTINY (t)

CCSPL Micropolis » M. COTTINY (t)

CCSPL aggro. Montbéliard » I. CABURET (t)

CCSPL Grand Besançon » M. COTTINY (t)

CCSPL Unités de vie, mobidoubs » C. BOREL (t)

Com. dép. sécu. routière » J-C. FAURE (t) / C. BULLIARD-WEISSE (s)

Conseil de dév. participatif » M. COTTINY (t)

Com. attr. médaille jeunesse, engagement asso et sport » P. DUCHEZEAU (t)

Nouvelle représentation en 2023

Com. technique compétences psycho-sociales Doubs : C. RENARD (t)

Temps d'échanges représentants CCAS

Proposé en octobre 2023, une dizaine de représentants ont participé à cette rencontre qui avait lieu à Montbéliard.



LES RENCONTRES AVEC LES ÉLUS

Les parlementaires du Doubs

Depuis 2017, l'Udaf du Doubs défend ses positions auprès des Députés et Sénateurs du Doubs sous la forme de rencontres individuelles.

La Présidente, le Directeur et la chargée de communication mandatés par le Conseil d'Administration, ont rencontré les élus entre le 10 octobre 2023 et le 15 mars 2024.

Bien que nous les ayons rencontré au début de l'année 2023 pour aborder les axes 2022, pour la première fois nous n'avons pas rencontré l'ensemble des parlementaires, Madame GRANGIER et Monsieur GROSPERRIN n'ayant tous deux pas répondu à notre sollicitation.

5 grands axes défendus

L'Udaf du Doubs a choisi de défendre 5 grands axes, en s'appuyant sur les retours collectés sur le terrain par le biais de nos partenaires mais également de nos associations adhérentes.

Ce rapport a été complété d'exemples concrets du quotidien des familles pour venir illustrer les problématiques soulevées.

» Soutenir la parentalité

- Centraliser les demandes de financement public, illustré par les multiples demandes de subventions pour développer les stages de responsabilité parentale.
- Créer un congé parental accessible à tous, mieux indemnisé (75% du revenu) jusqu'au 1 an de l'enfant, partageable entre les deux parents.
- Prolonger le congé maternité de 2 semaines.



propositions
pour donner
confiance aux

FAMILLES

Rencontres parlementaires
Automne 2023



Monsieur GROSPERRIN, le 6 fév. 23



Madame GRANGIER, le 10 mars 23



Madame JACQUEMET, le 10 oct. 23

» **Défendre le pouvoir d'achat des familles**

● Elargir l'accès des familles à certaines prestations pour limiter les effets de seuils.

● Renforcer l'intégration de la composition familiale dans la fiscalité et compenser toute hausse de taxes indirectes par un supplément de prestations familiales.

● Généraliser un système de tiers-payant des dépenses de rénovation énergétique.

● Encadrer les prix des crèches.

» **Soutenir le bénévolat en faisant évoluer le statut bénévole des personnes en activité professionnelle**

● Promouvoir et faciliter la prise du congé d'engagement et le congé de représentation.

» **Soutenir les métiers de services aux personnes**

● Accélérer la fusion des conventions collectives 51 et 66.

● Revaloriser l'ensemble des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social, social et du domicile.

» **Renforcer le soutien et l'information des familles concernant la santé des enfants, focus handicap**

● Renforcer la médecine scolaire (professionnel de santé pour tous les établissements, universalité de la visite médicale de la 6^{ème} année de l'enfant).

● Augmenter la capacité d'accueil des structures adaptées pour les vacances scolaires.

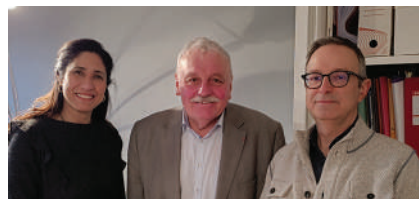
● Fixer à minima un premier rendez-vous physique à la MDPH et surtout l'appliquer.



Madame GENEVARD, le 16 oct. 23



Monsieur ALAUZET, le 17 nov. 23



Monsieur LONGEOT, le 11 janv. 24



Monsieur CROIZIER, le 26 fév. 24



Monsieur PACQUOT, le 15 mars 24

Autres rencontres

7 juillet : Mairie de Montbéliard

1er septembre : Mairie de Besançon

20 septembre : Conseil Départemental du Doubs

11 octobre : CPAM du Doubs



LES ATELIERS PARTICIPATIFS

L'animation des ateliers participatifs s'est poursuivie sur l'année 2023 :

22

ateliers



Education - Jeunesse (6 ateliers en 2023)

Référent : Madame ROCHDI

Sujet : Le numérique éducatif : plateforme d'entraide parent, école, élève.



Habitat - Cadre de vie (1 atelier en 2023)

Référent : Monsieur COTTINY

Sujet : Le maintien à domicile des personnes âgées.



Economie - Emploi - Formation (5 ateliers en 2023)

Référent : Madame ROUSSEL

Sujet : l'emploi précaire, le manque d'animateurs en périscolaire.



Protection sociale : Famille, santé vieillesse (1 atelier en 2023)

Référent : Monsieur ABRAM

Sujet : aide d'urgence aux victimes de violences conjugales.



Droit de la Famille - Protection de l'enfance (6 ateliers en 2023)

Référent : Madame HINCELIN

Sujet : Production de la BD « écran total »



Monde associatif : le bénévolat (3 ateliers en 2023)

Référent : Monsieur HAON

Sujet : trouver des moyens pour inciter les bénévoles à s'investir dans le mouvement familial.



L'URAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Développement de la coordination régionale

La mise en valeur des activités développées au bénéfice des familles, l'organisation de la coordination, et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics ont largement mobilisées les instances de l'Uraf.

11 réunions institutionnelles régionales

Dans une logique de travail en réseau, les Udaf et l'Uraf s'ouvrent à des méthodes collaboratives souples qui peuvent prendre différentes formes, et être à l'initiative de différents acteurs du réseau :

Groupes de travail pilotés et organisés par l'Uraf :

- » GT « Communication ».
- » GT « Observatoire ».
- » GT Points Conseil Budget.

Réunions d'informations et d'échanges organisées par l'Uraf :

- » Réunions Présidents / Directeurs.
- » Réunions des Professionnels des Udaf sur la nouvelle démarche d'évaluation des ESSMS.
- » Réunions des Représentants fami-

liaux dans les Caisses d'Allocations Familiales en BFC.

- » Réunions des Représentants familiaux dans les conseils de familles des départements de la région.

Groupes de travail à l'initiative d'Udaf ouverts aux autres Udaf de la région :

- » Réunion des Directeurs.
- » Réunion des resp. ressources humaines.
- » Réunion des services Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux.

Groupes de travail nationaux :

- » Réunion des Uraf de France pour de l'échange de pratiques.

Accueil de réunions Unaf décentralisées

- » Réunion du comité national de développement associatif.



- » Réunion sur le document unique de délégation dans les Udaf.

Travaux conjoints

- » Construction d'une démarche commune pour choisir un organisme évaluateur des Udaf et s'emparer du nouveau référentiel.

Donner la parole aux familles et développer l'expertise du réseau

25 instances régionales où l'intérêt des familles est défendu.

Observatoire de la famille

Quels arbitrages et changements d'habitudes les ménages opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie ?

L'Observatoire les a interrogés en janvier 2023. Le rapport a fait l'objet de plusieurs présentations : à la journée dédiée au Point Conseil Budget organisée par l'Udaf 70, à l'Assemblée générale de l'Unaf, des Udaf...

2 enquêtes régionales via le réseau Unaf

Comment les familles de la région réussissent à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

L'Unaf a lancé une grande enquête via Opinion Way en novembre 2022. L'Uraf a analysé les résultats en 2023. Comme pour toutes les enquêtes un dossier avec des préconisations a été établi.

Désir d'enfants

Sur ce même format, l'Uraf s'est associée aux travaux de l'Unaf pour mesurer l'écart entre le désir d'enfant et la réalité. Les travaux seront rendus au printemps 2024.

2 enquêtes de satisfaction pour les Udaf

Comment sont perçues les Udaf par leurs partenaires ?

Des travaux lancés en 2022 ont pris fin en 2023. 7 Udaf ont interrogé leurs partenaires à l'aide de l'Observatoire de la famille.

Comment les usagers perçoivent le service rendu par les Udaf ?

Une enquête construite en 2023 en lien avec le nouveau référentiel d'évaluation des ESMS sera lancée début 2024.

Webinaire « Pourquoi construire des chiffres pour représenter les familles ? »

L'uraf a animé un webinaire organisé par l'Unaf sur l'utilité de construire des données et sur la manière de le faire.

Pour mettre en valeur le poids du réseau

Outils de communication

- » Des documents internes « Flash info réseau Uraf BFC ».
- » Refonte du site internet de l'Uraf intégrant l'activité régionale et toutes les spécificités des Udaf.

Rencontres

Le Commissaire à la lutte contre la pauvreté de Bourgogne Franche-Comté : face à la nécessité d'aider les familles en difficultés budgétaires, le réseau a défendu le dispositif des Points Conseil Budget et mis en garde les autorités face au retrait des financements du microcrédit.

La Présidente de l'Uraf a rencontré le directeur de l'ARS et son équipe.

Actions marquantes

- Réalisation d'une enquête régionale et construction de préconisations : « **Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants de Bourgogne-Franche-Comté opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie ?** »
- Analyse de l'enquête lancée par l'Unaf via opinion way et construction de préconisations : « **Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?** ».
- Lancement d'une enquête proposée par l'Unaf « **Entre désir et réalité : avoir des enfants en BFC** ». Elle sera analysée en 2024.
- Réalisation d'une enquête sur la manière dont sont perçus les services des Udaf par leurs partenaires.
- Construction d'une enquête sur la **manière dont est perçu le service rendu par les Udaf, aux usagers. Construite en lien avec le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé utilisé pour l'évaluation des ESSMS**, elle sera lancée en 2024.

Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants des départements de la région opèrent-ils face à l'inflation ?

Première région rurale de France, territoire où les températures hivernales les plus froides sont fréquemment relevées, la Bourgogne Franche-Comté se caractérise par des besoins individuels importants pour le chauffage et la mobilité.

Face à l'augmentation des prix et à la nécessaire sobriété énergétique liée à la situation géopolitique, le réseau Udaf-Uraf Bfc a lancé en janvier 2023 une enquête d'envergure pour mieux

appréhender les conséquences de l'augmentation des prix de l'énergie sur le mode de vie des habitants.

891 ménages ont participé.

Elle met en avant les difficultés présentes et à venir.

La flambée des prix conduit les ménages à modifier leur quotidien. Pour limiter l'impact sur le budget, ils n'hésitent pas à faire de nombreux arbitrages concernant leur alimentation, le chauffage de leur logement, leur mobilité et même leurs interactions sociales avec leur environnement proche.

Un sur dix seulement n'a rien changé durant l'année écoulée. Si les prix continuent leur ascension, des difficultés risquent de s'installer sur des besoins essentiels.

6 ménages sur 10 n'ont plus de marges financières pour se chauffer et/ou se déplacer. Les familles avec enfants sont particulièrement concernées.

Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Les périodes de confinement successives liées à la gestion de la crise sanitaire ont amorcé des transformations sans précédent.

Certains acteurs économiques peinent à recruter, leurs conditions d'exercice ne semblent plus convenir aux salariés.

Le télétravail se développe. Sur le terrain, de plus en plus de parents font part de leurs difficultés à organiser vie familiale et vie professionnelle.

Ces différents éléments ont conduit le réseau Unaf, Uraf, Udaf à lancé une

enquête avec le concours de l'Institut OpinionWay.

Notre réseau régional a participé aux travaux.

L'articulation vie familiale, vie professionnelle est délicate pour bon nombre de parents, qu'ils aient des enfants en bas âge ou pas.

Près de 4 parents sur 10 rencontrent des difficultés au moins une fois par mois.

Seuls 3 parents sur 10 ont déjà réduit ou interrompu leur activité en dehors des congés liés à l'arrivée de l'enfant.

La question financière est prégnante.

Leurs attentes sont donc fortes pour les aider dans cette conciliation des temps.

Ils plébiscitent de la souplesse dans leurs horaires de travail et des services proches de chez eux accessibles financièrement.

Pour en savoir plus : www.uraf-bfc.fr

NOTES

This image shows a full page of a handwriting practice worksheet. It consists of approximately 20 horizontal dashed lines spaced evenly down the page, providing a guide for letter height and placement. The background is plain white, and there are no other markings or text present.



Suivez toutes nos actualités sur notre site internet et sur les réseaux sociaux !



Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

